Nations Unies E/CN.18/2003/1

# Conseil économique et social

Distr. générale
27 février 2003
Français
Original: anglais

**Forum des Nations Unies sur les forêts**
**Troisième session**
Genève, 26 mai-6 juin 2003
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
**Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation**

## Ordre du jour provisoire annoté

1. Élection du Bureau.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.

3. Application des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts et du Plan d'action du Forum des Nations Unies sur les forêts :

   a) Progrès réalisés dans la mise en oeuvre :

      i) Aspects économiques des forêts;

      ii) Santé et productivité des forêts;

      iii) Entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs;

   b) Moyens d'exécution (financement, transfert de technologies écologiquement rationnelles et renforcement des capacités aux fins d'une gestion durable des forêts), en tant qu'aspect transsectoriel étudié dans le cadre des points 3 a) i) ii) et iii).

4. Thèmes communs devant être examinés à chacune des sessions :

   a) Dialogue multipartite;

   b) Renforcement de la coopération et de la coordination des politiques et programmes;

   c) Enseignements tirés de l'expérience des pays;

   d) Nouvelles questions relatives à l'exécution au niveau des pays;

   e) Travaux intersessions, y compris la poursuite des discussions concernant les groupes spéciaux d'experts;

03-26334 (F) 050303 190303

f) Suivi, évaluation et rapports;

g) Promotion de la participation de la population;

h) Programmes forestiers nationaux;

i) Commerce;

j) Environnement porteur.

5. Date et lieu de la quatrième session du Forum.

6. Ordre du jour provisoire de la quatrième session du Forum.

7. Adoption du rapport du Forum sur les travaux de sa troisième session.

## Annotations

### 1. Élection du Bureau

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social (voir E/5975/Rev.1), au début de la 1re séance de chacune de ses sessions ordinaires, le Forum des Nations Unies sur les forêts élit parmi les représentants de ses membres un président et un certain nombre d'autres membres du Bureau, selon que de besoin. Aux termes de la résolution par laquelle le Conseil économique et social a créé le Forum (résolution E/2000/35), le Bureau est composé d'un président et de quatre vice-présidents (dont l'un fait également office de rapporteur) désignés selon le principe d'une répartition géographique équitable.

Le 15 mars 2002, le Forum a élu Gustavo Eduardo Ainchil (Argentine), Peter Csoka (Hongrie), Conceição Ferreira (Portugal), Hossein Moeini Meybodi (République islamique d'Iran) et Matia Mulumba Semakula Kiwanuka (Ouganda) membres du Bureau pour sa troisième session. L'élection du président et du rapporteur a été reportée à une séance ultérieure.

Le Forum souhaitera peut-être élire au poste de président Moeini Hossein Meybodi (République islamique d'Iran), dont la candidature a été avancée, et à celui de rapporteur de sa troisième session un autre membre du Bureau.

### 2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Conformément à l'article 7 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil, au début de chaque session, le Forum arrête l'ordre du jour en se fondant sur l'ordre du jour provisoire.

Dans sa décision 2002/301, le Conseil a pris note du rapport du Forum sur les travaux de sa deuxième session et approuvé l'ordre du jour provisoire de sa troisième session.

Le Forum souhaitera peut-être adopter l'ordre du jour et l'organisation des travaux de sa session proposés par le Secrétariat.

### 3. Application des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts et du Plan d'action du Forum des Nations Unies sur les forêts

Conformément à son programme de travail pluriannuel[1], le Forum examinera, à cette session, les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des propositions du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts et du Plan d'action du Forum des Nations Unies sur les forêts concernant les éléments suivants : a) aspects économiques des forêts; b) santé et productivité des forêts; et c) entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs. Conformément à la décision 2002/301 du Conseil, le Forum étudiera à cette occasion les moyens d'exécution, notamment le financement, le transfert de technologies écologiquement rationnelles et le renforcement des capacités pour une gestion durable des forêts.

Dans la documentation dont la liste figure ci-dessous, le Secrétariat a considéré que, pour chacun des éléments devant être examinés à la troisième session du Forum, les thèmes communs suivants (voir point 4) étaient pertinents : enseignements tirés de l'expérience des pays; nouvelles questions relatives à l'exécution au niveau des pays; suivi, évaluation et rapports; promotion de la participation de la population; programmes forestiers nationaux; commerce; et environnement porteur. Les propositions du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts sont étudiées dans le rapport sous la rubrique « aspects économiques des forêts ».

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les aspects économiques des forêts (E/CN.18/2003/__)

Rapport du Secrétaire général sur la santé et la productivité des forêts (E/CN.18/2003/___)

Rapport du Secrétaire général sur l'entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs (E/CN.18/2003/__)

### 4. Thèmes communs

Conformément à son programme de travail pluriannuel, le Forum examinera à chacune de ses sessions les thèmes communs ci-après : a) dialogue multipartite; b) renforcement de la coopération et de la coordination des politiques et des programmes, dans le cadre notamment du Partenariat pour la collaboration sur les forêts; c) enseignements tirés de l'expérience des pays; d) nouvelles questions relatives à l'exécution au niveau des pays; e) travaux intersessions; f) suivi, évaluation et rapports; g) promotion de la participation de la population; h) programmes forestiers nationaux; i) commerce; et j) environnement porteur.

Le Forum souhaitera peut-être étudier les thèmes communs suivants, qui ne sont pas examinés dans le cadre du point 3 (voir ci-dessus), comme points distincts de l'ordre du jour : dialogue ouvert à de nombreuses parties prenantes; renforcement de la coopération et de la coordination des politiques et programmes, notamment dans le cadre du Partenariat pour la collaboration sur les forêts; et travaux intersessions, y compris la poursuite des discussions concernant les groupes spéciaux d'experts. Le thème commun « suivi, évaluation et rapports » a été traité

dans le cadre du point 3, et en tant que point distinct de l'ordre du jour [(4 f)] pour l'examen de la décision 2/1 du Forum[2].

**a) Dialogue multipartite**

Le Forum des Nations Unies sur les forêts a noté l'intérêt des dialogues multipartites pour la progression de ses travaux. Il a décidé que des dialogues intéressant les neuf « principaux groupes » recensés dans Action 21 se tiendraient lors de chacune des sessions, à compter de la deuxième. Il a été suggéré que l'on pourrait, comme thème principal du dialogue, demander aux parties prenantes d'exposer leurs points de vue sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente session. Ainsi, le dialogue multipartite de la troisième session du Forum porterait sur : a) les aspects économiques des forêts; b) la santé et la productivité des forêts; et c) l'entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs.

**Documentation**

Note du Secrétaire général sur le dialogue multipartite (E/CN.18/2003/2) et additifs contenant les documents de synthèse soumis par les divers groupes principaux (E/CN.18/2003/2/Add.__)

**b) Renforcement de la coopération et de la coordination des politiques et des programmes**

À sa première session, le Forum a décidé d'établir et de maintenir des contacts et des liens de coopération avec les membres du Partenariat pour la collaboration sur les forêts, la Commission du développement durable et les autres commissions techniques du Conseil ainsi qu'avec les autres processus et organisations, institutions et instruments internationaux et régionaux pertinents, et de s'efforcer de développer des synergies avec eux.

Le Forum souhaitera peut-être étudier des démarches visant à renforcer la coopération et la coordination des politiques et des programmes.

**Documentation**

Note du Secrétaire général sur le renforcement de la coopération et de la coordination des politiques et des programmes (E/CN.18/2003/___)

Document d'information sur le Partenariat pour la collaboration sur les forêts – cadre 2003 (E/CN.18/2003/INF___)

**e) Travaux intersessions, y compris la poursuite des discussions concernant les groupes spéciaux d'experts**

Dans son programme de travail pluriannuel, le Forum a recommandé la convocation de trois groupes spéciaux d'experts pour l'aider dans ses travaux sur les aspects suivants : a) approches et mécanismes en matière de suivi, d'évaluation et de rapport; b) financement et transfert de technologies écologiquement rationnelles; c) examen (en vue de leur recommandation) des paramètres d'un mandat pour l'élaboration d'un cadre juridique concernant tous les types de forêts.

Dans le cadre de consultations informelles tenues au cours de sa deuxième session, le Forum a discuté du nom, de la composition, du mandat, du calendrier et

des modalités d'établissement des rapports de ces groupes spéciaux d'experts, mais il n'a pas pu parvenir à un accord sur l'ensemble des points. Il a convenu de « mettre entre crochet » l'ensemble du projet de texte et de le réexaminer à sa troisième session.

Le Forum souhaitera peut-être étudier et choisir la manière dont les discussions seraient poursuivies.

**Documentation**

Note du Secrétariat sur les travaux intersessions, y compris la poursuite des discussions sur les groupes spéciaux d'experts, dans laquelle figure « entre crochet » le projet de texte de négociation sur les groupes en question (E/CN.18/2003/___)

**f) Suivi, évaluation et rapports**

Dans sa décision 2/1, le Forum demandait à son secrétariat de concevoir un projet de modèle pouvant servir de base aux pays pour rendre compte au Forum, à sa troisième session, de la mise en oeuvre des propositions du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts. Un modèle de rapport, accompagné de principes directeurs, a été mis au point par le secrétariat et diffusé aux États membres, afin de les aider à préparer leurs rapports nationaux.

Le Forum souhaitera peut-être fournir des informations en retour sur l'approche et le contenu du modèle et étudier si et de quelle façon un projet de modèle de rapport pourrait être mis au point pour sa quatrième session.

En mars 2003, s'est tenu à Viterbo (Italie), une réunion intitulée « Suivi, évaluation et rapport sur les enseignements tirés du bilan de la mise en oeuvre des propositions du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts ». Un rapport sur cette réunion sera mis à la disposition des participants à la troisième session du Forum. En outre, il s'est tenu dans la ville de Guatemala, en février 2003, une Conférence internationale sur les critères et indicateurs d'une gestion durable des forêts : Aller de l'avant, dont l'un des objectifs était de contribuer aux travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts.

**Documentation**

Note du Secrétariat sur un modèle de présentation d'un rapport volontaire au Forum à sa troisième session (E/CN.18/2003/___)

Rapport sur la réunion intitulée « Suivi, évaluation et rapport sur les enseignements tirés du bilan de la mise en oeuvre des propositions du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts » (E/CN.18/2003/___)

**5. Date et lieu de la quatrième session du Forum**

Conformément à la décision 2001/218 du Conseil, Genève est proposée pour la tenue des troisième et quatrième sessions du Forum.

Le Forum souhaitera peut-être se prononcer sur la date de la quatrième session.

### 6. Ordre du jour provisoire de la quatrième session du Forum

Le Forum souhaitera peut-être recommander au Conseil l'adoption de l'ordre du jour provisoire pour sa quatrième session, lequel sera fondé sur le programme de travail pluriannuel présenté dans la résolution 1/1 du Forum.

### 7. Adoption du rapport du Forum sur sa troisième session

Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur, le Forum doit soumettre au Conseil un rapport sur les travaux de chacune de ses sessions.

*Notes*

[1] Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2001, Supplément No 22* (E/2001/42/Rev.1), deuxième partie, chap. I, sect. B.

[2] Ibid., *2002, Supplément No 22* (E/2002/42/Rev.1), chap. II, sect. C.